



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 39277

Texte de la question

M. Pierre Bernard interroge M. le ministre de l'intérieur suite à sa réponse à la question n° 22812, publiée le 29 avril 1996. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer la liste des fondations qui ont obtenu d'être reconnues d'utilité publique en 1994 et 1995, en faisant mention de la date de l'agrément et en faisant mention, le cas échéant, des subventions attribuées par l'État et de l'utilisation des crédits. Il souhaite également savoir quelles ont été les subventions attribuées par l'État en 1994 et 1995 à la fondation Jean-Jaures et à l'Institut kurde de Paris ; il lui demande de bien vouloir commenter l'utilisation de ces crédits.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39277

Rubrique : Fondations

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 1996, page 2822